

~~~~~

Premières impressions lors d'une courte  
visite faite dans le Domaine de Sinspont  
les 12. et 13. aout

~~~~~

D'une notice Statistique communiquée
à M^{re} le Gérant de la Société, il résulte que
le Domaine de Sinspont occupe une surface de
6638. hectares, 74. ares, 66. centiares, dans laquelle
les forêts entrant pour 6,399.^h 92.^a 33.^c savoir :

haute forêt	2794. ^h 93. ^a 20. ^c
basse forêt	2814. 05. 33
forêt entrale	379. 96. 90
forêt de la Lande	410. 96. 90

~~~~~

total égal 6,399. 92. 33.

~~~~~

Le surplus est occupé par les vignes, les
maisons d'habitation, les terres affermées,
les prairies et les plantations éparses.

Les trois principales forêts sont aménagées
à vingt ans, leur coupe annuelle ont une
contenance de trois cents hectares environ.
La notice évalue leur produit moyen à trente
deux mille stères de bois d'usine; l'état actuel
de ces forêts doit faire considérer cette évaluation
comme un peu exagérée, et leur valeur ordinaire
comme ne devant s'élever qu'à 25. ou 30. mille
francs.

La forêt de la Lande, qui est située entre
la haute et la basse forêt et les relie entre
elles, se compose de Landes qui, depuis
quelques années, ont été propriétés en arbre
verts. cette forêt n'a pas reçu d'aménagement.

Généralement, le sol de ces forêts est de
moyenne qualité; l'alumine s'y rencontre
sur presque tous les points; sur ceux élevés, elle
se trouve, en quelque sorte, à la surface, et

que sur des points de routes depuis d'étendu et si ils
sont reconnus indispensables.

on ne doit faire aucun doute que, en traçant
l'amélioration étant progressivement continué
pendant la période d'une révolution d'annéageant,
les forêts auront acquis une valeur au moins
double du prix et avantages de leur acquisition.
La diminution sur le revenu net que, pendant
cette période, entraîneront les dépenses pour
travaux d'amélioration, devra être largement
couverte par l'extension donnée à la fabrication
dans les usines, dont, de l'avis de M. le Comte,
l'importance peut facilement être augmentée.

Le domaine de l'impôt est tant en abondance
des minerais de fer qui assurent l'approvisionnement
des usines; l'autre de première qualité, ils
fournissent, au moyen de mélange avec d
minerais d'autres provinces, des fers dont la
qualité est remarquable.

Les forêts, moins les landes, depuis un peu de temps
en bois, sont grevées de droits d'usage que le
dernier propriétaire s'est efforcé de resserrer
dans des limites aussi étroites qu'il lui a été possible.
Ils consistent, surtout, en pâturage au profit
des bestiaux de l'impôt. cette commune, divisée
en villages et hameaux, a une population de
3500, à 4000. anses. sa valeur n'est que mille
environ le nombre des bêtes à cornes ayant droit
au pâturage. Les droits seraient, dit-on,
difficilement rachetables, mais on devrait s'efforcer
d'en réduire les inconvénients en obtenant de
l'administration forestière de fixer au dit de
doux ans la défensabilité des coupes, et de
régler rigoureusement la défensabilité des forêts.